

Porcs → C'est une quatrième année de crise qu'ont affrontée les producteurs de montagne.

Une production montagne présente dans la future Pac ?

Réunis mercredi à Murat, les coopérateurs de la Capp (Coopérative agricole des producteurs de porcs du groupe Altitude) ont évoqué "les énormes difficultés qu'ils rencontrent pour la quatrième année consécutive : "économie et rentabilité médiocres, moral bien entamé", aura décrit Jean-Luc Doneys, responsable de la division agriculture du groupe Altitude.

Le facteur déterminant a été à nouveau "l'augmentation des cours des matières premières qui ne me semble aujourd'hui guère réversible". Conséquence : "Nous n'avons pas d'autre alternative qu'une augmentation du prix de la viande et il faut aller vite car autrement, les producteurs vont perdre beaucoup d'argent malgré des mesures conjoncturelles appliquées par la coopérative pour les aider, telle une prime qualité passée de 9 à 16 centimes d'euros au kilo. Il ne faut cependant pas pour autant que les consommateurs s'affolent, car cette répercussion à la consommation ne serait que de 2 à 3 % mais il est important de trouver un équilibre."



Les producteurs, quatre ans de crise qui marquent...

"Pas de charcuterie d'Auvergne sans production en Auvergne"

Dans un contexte où la production de porc a baissé de 20 % en 20 ans dans le grand Sud, la production montagne est à peu près stable mais c'est un peu pour nos producteurs "la dernière bataille...", estime J.-L. Doneys.

Alors, quels sont les enjeux et pistes pour ces prochaines années ? "D'abord, résister et aussi relancer un peu la production." Affirmer sa localisation : "Pas de charcuterie d'Auvergne sans production sur place !" Un avenir qui pourrait aussi passer par une éventuelle entrée des producteurs dans la Pac : "Je pense que c'est légitime d'introduire des aides

spécifiques pour le porc de montagne. L'Europe a pris conscience qu'il fallait sauver son agriculture avec une politique moins libérale, mais il faut aussi que le consommateur suive et soit un consommateur citoyen."

Même analyse de Germaine Serieys, présidente de la Capp, qui soulignait "l'insuffisance de rentabilité dans les élevages et dans la filière" mais aussi, parallèlement, des mesures prises par la coopérative qui "continuera à améliorer la technique pour abaisser le coût de revient des porcelets de la maternité de Coste Chaude et réduire les indices en engraissement". Le groupe a en outre réalisé des investissements pour abattre et transformer les porcs sur place, réduisant du même coup les effets négatifs de transports longs, ainsi que les coûts. "Ceci permet de récupérer de la valeur ajoutée sur les produits transformés et d'apporter un soutien à la production en cette période difficile", faisait valoir M^{me} Serieys.

Sur l'exercice 2010, 90 000 € de soutien sont ainsi venus compléter le prix du porc. Enfin, le secteur en difficulté reste celui de la viande fraîche : "Les prix sont tirés vers le bas en permanence, entraînant tous les créneaux, y compris les marques et labels." Avec l'accroissement des difficultés cependant, les initiatives se font jour. Un accord a ainsi été trouvé à Inaporc. Il a pour objectif de tirer le prix de la viande fraîche vers le haut et d'entraîner mécaniquement toutes les références⁽¹⁾.

C. FOURNIER

(1) Le prix moyen est de 1,40 € par kilo payé aux 60 producteurs de la coopérative (40, pour le seul département du Cantal). La production de la Capp est de 45 000 porcs charcutiers par an.

Zoom sur...

Le porc et la Pac



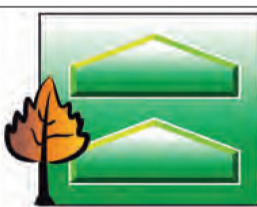
Thierry Bouleau a défini les enjeux de la Pac pour les producteurs de montagne.

"LES PRODUCTEURS DE PORCS ont sans doute le sentiment d'être les oubliés de la Pac, mais si on se bat bien et si l'Europe ne change pas sa politique agricole, je pense que la production porcine en zone de montagne a ses chances."

Thierry Bouleau, responsable du Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (Sidam), invité de cette assemblée générale, a ainsi détaillé les atouts de

cette production qui permet "le maintien d'exploitations familiales à taille humaine. Une production de montagne hautement qualitative, créatrice de produits réputés, et indispensable au maintien des unités d'abattages existants. Qui est aussi source d'emplois en milieu rural et d'installations, donc, de renouvellement des générations."

Autant d'opportunités pour profiter de la réforme de la Pac et y entrer. D'où l'idée de "voir comment la production porcine de montagne peut se positionner dans les tiroirs qui seront proposés par Bruxelles" dont les réflexions se posent actuellement en termes de sécurité alimentaire, d'équilibres alimentaires mondiaux, de productions durables et de dynamique des zones rurales, notamment.



BATI-CAUSSES

12150 LAVERNHE de SEVERAC LE CHATEAU
Tél. : 05 65 71 63 58
Fax : 05 65 47 69 22

Maçonnerie et construction
Bâtiments agricoles
En ossature bois

www.baticausse.fr
contact@baticausse.fr



Le temps qu'il a fait en février

Mois doux et peu arrosé

Comme en janvier, les précipitations sont faibles et la neige toujours absente. Par contre, les températures sont très douces et l'ensoleillement légèrement déficitaire.

Les températures moyennes sont supérieures de 1°, sur tout le Cantal. Les maximales dépassent les normales de 1,5° à 2° en général. Les minimales, quant à elles, sont à peine en dessous de 0,5°.

Après un début de mois frais (pas de dégel le 1^{er} sur le département), les températures sont très douces en journée du 5 au 13. Notamment le 7 où le mercure grimpe allègrement vers 13° au Lioran et 18° à Aurillac, l'après-midi. Ce qui n'a pas exclu quelques gelées nocturnes. De nombreuses inversions se sont alors manifestées. Au petit jour, il fait plus chaud sur les crêtes d'altitude (jusqu'à 1 100 m) comme au Col de Légal, qu'à Maurs sous les gelées blanches. Les jours suivants, le fond de l'air fraîchit avec des températures plus conformes à la normale.

On dénombre de douze à quinze jours de gelées vers 600 m d'altitude et une vingtaine de jours au-dessus de 900 m (27 au Lioran).

L'enneigement naturel en montagne est bien faible. Il est tombé très peu de neige, seulement de un à trois cm sur les hauteurs les 14, 16 et 28 et entre cinq et dix cm le 20.

Les précipitations sont largement déficitaires ; il manque 45 % d'eau à Maurs et à Mauriac, 70 % sur Coltines, 60 % à Aurillac et jusque 75 % sur les Monts. La Margeride et la Planèze compte de dix à 20 mm de pluie ; en montagne et sur l'Ouest-Cantal, les cumuls pluvieux vont de 40 à 45 mm. On relève au Lioran 42,4 mm contre 164 mm en temps normal.

Le déficit pluviométrique, déjà très marqué en janvier, s'est confirmé en février. Seul le début de l'année 1993 a été encore plus sec.

L'ensoleillement est conforme à la normale. Le soleil a brillé durant 120 heures à Aurillac, Marcanat et Maurs. Coltines comptabilise, pour sa part, 139 heures.

Françoise Bossier, Météo-France Cantal.

.....
Conseil général → Les décisions prises par la commission permanente.

Quinze nouveaux itinéraires de randonnée référencés

La commission permanente du conseil général du Cantal s'est réunie dernièrement afin d'examiner 85 rapports. Parmi les sujets abordés :

Développement économique, emploi et innovation

- Adoption de la convention relative à l'attribution d'une aide au fonctionnement et aux actions de mise en valeur dans le cadre de la Mission agroalimentaire du Cantal de 498 000 € à Cantal expansion pour l'exercice 2011.

- Adoption de la convention relative à la mise en œuvre des aides économiques aux entreprises par le Département établie avec la Région Auvergne pour la période 2012-2013.

- Attribution d'une avance remboursable de 50 600 € à une entreprise d'Aurillac pour la construction d'une extension immobilière à un bâtiment existant au titre du Fonds d'ai-

de à l'économie cantalienne (Fadec).

- Attribution de deux subventions pour un montant global de 3 400 € au comité d'organisation du marché des potiers d'Allanche et à l'association "L'estive en Cézallier" dans le cadre du soutien à des manifestations à caractère économique.

- Attribution d'une subvention de 4 007 € à l'Association des fondateurs coltinois pour l'acquisition de matériels de loisirs et de sécurité pour la pratique d'activités nordiques sur le site de Prat de Bouc dans le cadre du programme en faveur des équipements touristiques.

- Inscription de 15 nouveaux itinéraires au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée gérés par la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, le Sivu Auze Ouest Cantal et la communauté de communes du pays de Pierrefort.

Formation Chambre d'agriculture

Oser parler anglais

Objectif et contenu : Cette formation est basée uniquement sur l'oral. Ces trois jours de formation permettent aux stagiaires de progresser dans la conversation en anglais et d'oser parler sans a priori. Construire des phrases simples et compréhensibles en anglais. Être capable de renseigner ses visiteurs. Apport de vocabulaire courant et technique pour parler de son exploitation et de son pays. Intervenant : Joseph Simmons - Another Way.

Lieux et dates : 28 mars, 4 et 11 avril à Aurillac.

Coût : 67,20 euros pour les ressortissants Vivea, 390 euros pour les non ressortissants. Pour les salariés d'exploitation agricole, une convention d'entreprise est faite, les éléments nécessaires sont fournis pour obtenir un financement du Fafsea : 75 % du coût. (cette formation ouvre droit à un crédit d'impôt si vous êtes imposable au bénéfice réel).

Inscription : Obligatoire en téléphonant à Dominique Dufayet au 04 71 45 55 15 avant le 10 mars.

Le programme complet ainsi que les modalités pratiques d'organisation ou d'inscription vous seront envoyés sur simple demande. Cette formation est réalisée grâce aux concours financiers de Vivea, des agriculteurs, de l'Union européenne et de la Chambre d'agriculture.

À Aurillac,
les 28
mars,
4 et 11
avril.

